

# Participation des personnes réfugiées: comment la mettre en oeuvre?

## Les personnes réfugiées apparaissent aujourd'hui dans tous les discours politiques, économiques et sociétaux.

Elles participent à des **débats**, sont invitées dans des **organes** ou des **forums** et utilisent diverses **plateformes** pour exprimer leurs intérêts et leur avis.

Leur **participation** ne doit toutefois pas se limiter à une consultation ponctuelle si l'on veut qu'ils soient à même de contribuer à résoudre durablement des questions importantes. Bien au contraire, il est essentiel que les réfugiés puissent en permanence exercer une **influence** là où des **décisions** importantes sont discutées et prises – par exemple dans les structures de direction et les structures administratives.



Il faut souvent que les organisations et les institutions concernées commencent par créer la base légale et structurelle ad hoc. Les **compétences de décision** doivent être partagées avec ces nouveaux acteurs externes et leur rôle doit être inclus dans les processus de décision.

Ces efforts seront récompensés à long terme. S'ils peuvent participer aux solutions, les personnes réfugiées pourront mieux **protéger et soutenir leur famille, contribuer à la cohésion sociale de leur communauté d'accueil et s'entraider pour reprendre leur destin en main.**

La participation efficace des personnes réfugiées aux processus de décision résulte généralement d'une démarche à long terme, qui débute souvent par un changement de mentalité de la part des institutions et des organisations qui travaillent avec elles. Il faut parfois modifier des pratiques éprouvées à cet effet et commencer par se poser des questions essentielles, **TELLES QUE:**

À quel stade se situe

**LA PARTICIPATION** des réfugiés?

Les réfugiés partagent-ils

**LA RESPONSABILITÉ** des décisions?

Que reste-t-il à faire pour passer à

**L'ÉTAPE** suivante?



### Sui App de la Croix-Rouge suisse:

Sui App est une plateforme numérique d'information et d'intervention proposant un soutien psychologique et psychosocial aux personnes en fuite arrivées en Suisse. Cette application propose des conseils utiles dans différents domaines de la vie (logement, travail, procédure d'asile, santé et autres). Dès le début, le groupe cible a participé activement à chaque étape du projet et pris part aux décisions. De la définition des problèmes au design, en passant par l'établissement des priorités et le développement du contenu, l'offre a été systématiquement adaptée aux besoins des personnes en fuite. Avant que l'application soit diffusée en août 2023, son efficacité fera l'objet de tests menés par l'Université de Berne auprès de 150 réfugiés adultes arabophones, puis elle sera traduite dans d'autres langues.



### Commission pour les questions de migration et de racisme de la ville de Berne:

Cette commission est composée de douze personnes expertes de différents domaines, la plupart étant issues de la migration ou ayant fui leur pays. Elle conseille le Service spécialisé dans les questions de migration et de racisme de la ville de Berne, ainsi que d'autres services. Elle travaille en réseau avec différents acteurs du domaine de la migration et du racisme, notamment avec des organisations du domaine des réfugiés. Elle émet des recommandations sur des thèmes liés à la migration, au racisme et à la diversité et peut soumettre des propositions à la Direction de la formation, des affaires sociales et du sport, ainsi qu'au Conseil municipal. La commission est élue par le Conseil municipal de la ville de Berne.



### Equipe des réfugiés pour la Suisse et le Liechtenstein:

Le bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein a mis en place une équipe de réfugiés en juin 2022. Ce groupe, composé de sept hommes et femmes réfugiés d'origines diverses, soutient le HCR dans son travail en Suisse et au Liechtenstein. L'objectif est de s'assurer que la voix des personnes réfugiées soit entendue et intégrée activement dans les projets et les activités développés par le HCR. L'Equipe des réfugiés est également consultée sur les questions relatives aux communautés de réfugiés et peut proposer des solutions.

## Niveaux de participation:

### Opportunités

### Possibilités

### Obligations

Les personnes réfugiées assument la responsabilité des décisions prises:

5

Êtes-vous prêt à partager vos responsabilités avec les réfugiés?

Existe-t-il une procédure structurée permettant aux réfugiés d'assumer des responsabilités?

Votre entreprise/organisation impose-t-elle que les réfugiés partagent la responsabilité des décisions?

Les personnes réfugiées sont impliquées dans les processus de décision:

4

Êtes-vous prêt à impliquer les réfugiés dans vos processus de décision, y compris internes?

Existe-t-il une procédure structurée permettant aux réfugiés de participer aux processus de décision?

Existe-t-il dans votre entreprise/organisation des règles qui rendent obligatoire l'implication des réfugiés dans les processus de décision?

L'avis des personnes réfugiées est pris en compte:

3

Êtes-vous prêt à prendre en compte l'avis des réfugiés?

Votre processus de prise de décision vous permet-il de prendre en compte l'avis des réfugiés?

Votre entreprise/organisation dispose-t-elle de règles garantissant que l'avis des réfugiés soit dûment pris en compte dans le processus décisionnel?

Les personnes réfugiées sont encouragées à partager leur avis:

2

Êtes-vous prêt à encourager les réfugiés à partager leur avis?

Avez-vous mis en œuvre des idées ou des mesures qui aident les réfugiés à s'exprimer?

Votre entreprise/organisation prévoit-elle d'aider les réfugiés à s'exprimer?

Les personnes réfugiées sont écoutées:

1

Êtes-vous prêt à écouter les réfugiés?

Avez-vous la possibilité d'écouter les réfugiés dans votre travail quotidien?

Y a-t-il des dispositions dans votre entreprise/organisation qui vous obligent à écouter les réfugiés?



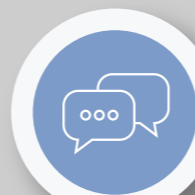
### Les personnes réfugiées sont écoutées:

Être prêt à écouter les réfugiés est un premier pas vers une plus grande participation, qui peut exiger un changement de mentalité au sein des entreprises ou des organisations. Les réfugiés doivent être reconnus comme des partenaires actifs aptes à fournir une précieuse contribution. Il faut qu'il soit clair que la mise au point de mesures et de programmes répondant effectivement à leurs besoins ne peut être assurée qu'avec leur participation.



### Les personnes réfugiées assument la responsabilité des décisions:

Les réfugiés ne sont pas seulement sollicités dans des moments choisis, mais sont présents à chaque étape du processus de décision et assument la (co)responsabilité des résultats. À cet effet, ils doivent avoir un accès durable et permanent aux discussions où il est question de stratégie et où sont prises les décisions.



### Les personnes réfugiées sont encouragées à partager leur avis:

Il sera souvent nécessaire de soutenir les réfugiés pour garantir une participation efficace. La plupart des organisations et des groupements d'intérêts dirigés par des réfugiés en Suisse et au Liechtenstein sont confrontés à des contraintes similaires, la principale étant le manque de fonds. Les réfugiés qui participent doivent être indemnisés pour le temps, l'expertise et le travail fournis – financièrement, voire par des cours ou des formations ad hoc.



### L'avis des personnes réfugiées est pris en compte:

La participation des réfugiés doit être globale et ne doit pas constituer un alibi. Il faut éviter en tous les cas de n'inviter les réfugiés que ponctuellement, par exemple à des interventions et des manifestations publiques, sans les consulter au cours des processus de décision proprement dits. Une telle situation entrave l'acquisition de connaissances et de compétences en matière de processus participatifs politiques ou sociétaux, tant pour les organisations ou les entreprises que pour les réfugiés concernés.



### Les personnes réfugiées sont impliquées dans les processus de décision:

Les réfugiés doivent avoir accès aux espaces où les décisions sont prises pour garantir leur participation pleine et efficace. Par ailleurs, ils doivent être perçus et traités comme des partenaires égaux.



Il y a souvent des obstacles structurels à surmonter pour garantir que les personnes réfugiées participent efficacement aux processus de décision importants.

Il peut être nécessaire de leur proposer des **formations** et des possibilités d'acquérir de nouvelles **compétences**. Il se peut que les réfugiés n'aient (encore) suivi aucune formation dans les domaines où ils sont consultés.

En outre, leur **participation** doit être inclusive. Tous les groupes concernés par des décisions devraient être inclus dans les discussions et les processus importants, **quels que soient leur genre, leur identité sexuelle, leur religion, leur ethnie, leur handicap mental ou physique ou leur âge**.



**Farhad Haji (Commission pour les questions de migration et de racisme de la ville de Berne et membre de l'Equipe des réfugiés pour la Suisse et le Liechtenstein):**

«Je suis membre de l'équipe de réfugiés, car je veux être une voix forte pour les personnes qui sont souvent ignorées dans la vie quotidienne et par les autorités. Je veux m'engager pour leurs besoins et pour qu'elles soient considérées comme des membres à part entière de notre société.»



**Anja Klug (responsable du bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein):**

«L'Equipe de réfugiés nous apporte un soutien très important. Elle nous permettra de nous assurer que le travail du HCR en Suisse et au Liechtenstein s'aligne mieux sur les besoins réels des personnes réfugiées et exploite le potentiel présent dans leurs communautés.»



**Saare Yosief et Vithyaah Subramaniam (co-présidence de la Commission pour les questions de migration et de racisme de la ville de Berne):**

«Grâce à notre expertise et en tant que personnes directement concernées, nous jetons un regard critique sur l'administration de la ville de Berne, remettons en question ses pratiques et ses offres, apportons notre contribution et donnons des impulsions pour de nouvelles choses. Nous nous engageons pour que moins de décisions soient prises sans que l'on nous consulte. En nous appuyant sur nos connaissances et nos expériences diverses, nous travaillons ainsi à ce que Berne devienne une ville sensible à la migration où le racisme n'a pas sa place.»





**HCR**

Le Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein  
Weltpoststrasse 4  
3015 BERNE  
Suisse